

QUARANTE-SIXIEME ANNEE

PERIODIQUE

N° 166 - 3° trimestre 1991

Bureau de dépôt: Bruxelles X

BELGIQUE
BELGIE
PP
BRUXELLES X
10/1620



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

En cas non distribution, retourner à 1300 LIMAL (WAVRE) 4 rue Achille Baudouin : Monsieur Jules SAVINIEN
Avenue de la Couronne 588 Bte 2

PRESIDENT NATIONAL
Joseph ANDRE

SECRETARE NATIONAL
François GUIOT

1050 BRUXELLES



Un Chasseur Ardenais au Heysel, le 29 mai 1991



NON à l'Autoroute "du Soleil"

La régionalisation nous apporte quelques surprises. Après avoir laissé proliférer les villages de vacances, elle sacrifie maintenant l'appellation de ses autoroutes! Au lieu d'être plus attentif aux coutumes et habitudes locales et régionales, un (ir)responsable a décidé à sa manière et envers et contre tous, de rebaptiser les dénominations populaires et courantes de nos autoroutes, sans beaucoup de respect.

L'autoroute des Ardennes "tirait" son appellation contrôlée par le public, de sa destination ainsi que de sa localisation géographique: l'Ardenne.

Maintenant qu'il est loisible de gagner le Sud d'une seule traite, certains lui trouvent de grands airs. Pour les Hollandais sans doute, puisque c'est depuis VISE que les panneaux "Autoroute du Soleil" fleurissent.

On nous impose dès lors une appellation sans fondement, alors que c'était l'occasion de mettre en valeur nos produits wallons. On baralise une autoroute qui comme une balafre traverse le visage de l'Ardenne, mais qui a pris le caractère de sa région et de son climat. Attendez, l'hiver, le brouillard, la neige, ... on en rira de leur "Autoroute du Soleil"!

Revenez sur terre, Messieurs les Décideurs, descendez de votre navette politique et vivez avec la population.

Mais remarquons au passage, de l'autoroute principalement, que la défunte autoroute des Ardennes ou "l'Ardennaise" est le seul tronçon belge qui rend visite au toit de la Belgique et ses forêts (Baraque Fraiture 652 m). Encore un label négligé... dommage pour les Ardennais. Au fait, et dans leur logique politico-géographique, pourquoi ne l'avoir pas appelée "La Romaine"? Tous les chemins ne mènent-ils pas à Rome?

Dominique Théâtre (Louveigné) (auteur régionaliste)

Les anciens combattants vus par une lectrice du journal "Le Soir"

Nous avons été stupéfaits de lire dans la rubrique "courrier des lecteurs" du 8.9.1991 une appréciation pour le moins blessante émise à l'occasion d'une critique adressée à la R.T.B.F au sujet de la disparition annoncée du présentateur Yves THIRAN. Cette lectrice craint que ce remplacement se fasse au profit d'un "vieux de la vieille" et conclut en s'exclamant avec dérision "A quand un ancien combattant?!"

A défaut de tout sentiment de gratitude ou, (soyons modestes) de considération pour les A.C., qui par leurs actions ou leurs sacrifices, permettent à cette étourdie de commettre en toute liberté (et impunité) ce que nous considérons comme une mauvaise action, nous estimons que cette personne aurait pu s'abstenir; c'est là, le moins que nous puissions exiger; bien sûr, il y a la liberté d'expression; nous y tenons plus que quiconque; n'est-elle pas l'une de nos plus beaux trophées?

Il ne faut, toutefois pas mélanger démocratie et perfidie, d'autant plus que cette dernière était entièrement hors de propos et gratuite. On peut aussi s'interroger sur le fait que la rédaction du journal "LE SOIR" n'ait pas réagi avant d'imprimer cette indélicatesse, d'autant plus qu'il y a un précédent: assez récent ce semble avoir oublié ce journal à qui le mois d'août et les vacances ne portent décidément pas chance! ... Le 10 août 1990, à propos de Carmel d'AUSCHWITZ le "courrier des lecteurs" publiait un article odieux et outrageant, fleurant à plein nez, le style "kollabo" de triste mémoire.



Quelques jours plus tard, dans un "encadré" très clair et soigné, très courageux, "LE SOIR" conspuait l'auteur de l'article ainsi que la choquante distraction de ses collaborateurs ... et, se répandait en excuses adressées ... non seulement au peuple juif, mais à tous les démocrates..."

Alors? signe des temps? Résultat d'une médiocre éducation civique? A vous de choisir...

A deux pas de chez nous.

Le 28 juin 1914 l'attentat perpétré par le Serbe G. Princip contre l'archiduc François-Ferdinand préludait à la première guerre mondiale.

Aujourd'hui les blindés "yougoslaves" écrasent le peuple Croate. Les dissensions qui opposent entre eux les peuples balkaniques donnent trop souvent lieu à des conflits qui ensanglantent l'Europe.

Nous assistons aujourd'hui en direct par images télévisées interposées à des scènes de destruction, de massacre et de sang versé. Tout cela à deux pas de chez nous.

L'Europe des régions et des sous-régions se sent incapable de ramener la paix dans ce pays déchiré et en guerre depuis plus de cent jours.

Au fait, d'où sont issus les hommes politiques européens?

Pauvre Belgique

BRUXELLES capitale de l'Europe! Les étrangers nous regardent avec circonspection et se penchent d'un air curieux sur le panier à crabes qu'est devenue la Belgique, sans toutefois y comprendre grand-chose. Que sont nos petits problèmes du monde?

Chacun veut tirer la couverture à soi ... Namur capitale de la Wallonie, Bruges capitale de la Flandre, Anvers capitale portuaire, Liège capitale de la magouille, le Hainaut capitale d'un président de parti, Eupen capitale de la Fagne et pour finir, Belgique royaume des capitales fédérées, confédérées, régionalisées, décentralisées et déboussolées ...

Qui s'occupera dans les semaines à venir du Zaïre, du Berlaëmont, de nos réfugiés belges et autres? Qui nous représentera au sommet de la Haye en décembre? Qui se préoccupera de l'économie et du porte-monnaie des Belges? Et du dossier SABENA relégué au prochain gouvernement, c'est-à-dire aux calendes grecques au risque de voir "Air-France" se lasser. Sommes-nous encore fiables vis à vis des autres membres de la CEE en demandant la reconnaissance de Bruxelles comme capitale de l'Europe? Je ne suis très fière, hélas, d'être Belge aujourd'hui.

LB courrier des lecteurs 17.10.1991

HOMMAGES DES ANCIENS COMBATTANTS et des VICTIMES DE GUERRE 29 MAI 1991

Comment retrouver son drapeau dans une telle mer?



Qui est ce porte-drapeau et quel est sa section et son drapeau?

Réponse au secrétaire national

Depuis le Congrès national du 28 avril 1991 à ARLON. Le 26 juillet 1991 le comité national s'est réuni à MARCHE-EN-FAMENNE pour l'étude de certains problèmes à exposer lors de la réunion du conseil d'administration du 9 novembre 1991.

Assemblées générales de section

- 23.06.1991 AG section de BOUILLON
- 23 juin AG section d'ETALLE-HABAY-TINTIGNY
- 7 septembre AG section d'EREZEE
- 15 septembre AG section de VIELSALM
- 6 octobre AG section de LIEGE-VERVIERS
- 12 octobre AG section de HUY
- 23 novembre AG section du BRABANT

Manifestations et cérémonies en 1991

- 4 mai Fêtes de l'Infanterie à BRUXELLES
- 8 mai V DAY
- 10 mai Soldat Inconnu
- 24 mai Fastes de l'Ecole d'Infanterie
- 26 mai Cérémonies au Monument national de La Lys à COURTRAI
- 26 mai Pèlerinage annuel à VINKT
- 29 mai Hommage au Roi au Heysel
- 29 mai Fastes au 3 ChA à VIELSALM
- 2 juin Cérémonies annuelles à TEMPLOUX
- 7 juin Fastes au 1 ChA à MARCHE-EN-FAMENNE
- 23 juin Section d'ETALLE-HABAY-TINTIGNY, inauguration d'une place des ChA
- 26 au 29 juin 25e MSA
- 20 juillet Défilé du 21 juillet à BRUXELLES
- 21 juillet TE DEUM à la Basilique nationale
- 4 septembre Libération de BRUXELLES
- 22 septembre Place des Martyrs
- 24 septembre Relève de la garde aux Palais royaux par le 1 ChA.
- 25 septembre Messe anniversaire décès du Roi Léopold III
- 20 octobre Kortemark (10 Li)
- 25 octobre Journée de la Force Terrestre
- 11 novembre Soldat Inconnu
- 15 novembre Fête du Roi

5ème liste de soutien au bulletin

Solde au 26 mai 1991	39.795
Anonyme à WATERLOO	500
Anonyme à WATERLOO	400
Anonyme à WATERLOO	500
LAMBERTY Léonie à THIAUMONT	500
KINET Louis-Philippe à AMAY	100
Mme REUTER Fernande à ARLON	500
Solde au 12 septembre 1991	42.295
Merci à tous.	

Répartition des Chasseurs Ardennais morts à La Lys (listes officielles)

1DChA		2DChA	
1ChA	34	4ChA	62
2ChA	10	5ChA	58
3ChA	25	6ChA	35
69		155	

Fils défends la liberté que ton père a conquise.

La guerre est la mort, la paix la vie, la liberté l'espoir.

Deux citations que l'on peut lire à l'entrée du mémorial pour la paix inauguré l'an dernier à Caen.

épouse Gaby CONRAD après avoir passé par la travail obligatoire, la résistance ... terminés des faits de guerre.

Après cela on le retrouve gestionnaire pour prisonniers à WINTERSLAG ... puis 3 ans en ALLEMAGNE toujours comme gestionnaire et en fin, rebelle, au 3e ChA. à VIELSALM où il finit par décrocher (comme gestionnaire) l'étoile d'adjudant de première classe. La retraite le trouve à VIELSALM.

A l'heure actuelle, l'heureux couple gère le petit domaine de NEUVILLE (VIELSALM) au milieu des fleurs et des légumes.

De leur union sont nés Josette et Robert (para commando) et quatre petits-enfants, dont un de Robert également, para commando.

Guy REMACLE-SEVERIN.

VIRTON

Le 23 juin 1991 - Inauguration de la place des Chasseurs Ardennais à ETALLE.
Nos camarades gaumais ont bien oeuvré, une

parfaite réussite à leur actif. Nous sommes rentrés émerveillés non seulement de l'ordonnance des cérémonies, mais charmés et reconnaissants de l'accueil.

Le 21 juillet 1991 - Fête nationale.

Affluence au Te Deum, chanté en l'église cécale de VIRTON.

C'était un dimanche et le soleil était de la partie! Nombre d'anciens, n'ayant pas eu la possibilité de se rendre à BRUXELLES le 29 mai pour rendre hommage à notre Souverain à l'occasion de son double anniversaire, étaient venus témoigner leur foi en l'avenir de la Belgique et leur attachement à la Dynastie, ciment de notre unité nationale.

Le 18 août 1991 - Commémoration à LATOUR, BLEID, GOMERY et ETHE de la bataille des frontières d'août 1914, où 5200 soldats français sont tombés au champ d'honneur et des centaines de civils massacrés par les hordes teutonnes (220 pour le seul village d'ETHE).

Pour information, lettre de remerciement de la présidente régionale du P.N.B.T.F., adressée à notre président:

"Ces quelques mots pour vous témoigner ma reconnaissance et mes chaleureux remercie-

ments pour votre présence, votre drapeau, ainsi que les fidèles dévoués Chasseurs Ardennais, qui rehaussent de leur présence nos cérémonies patriotiques. Croyez bien que toute cette gentillesse me va droit au cœur.

C'est toujours avec grand plaisir que je salue tous ces amis. A chacun d'entre vous, j'envoie mes plus fidèles amitiés".

Décès

Nous a quittés notre camarade Gérard FONTAINE, campagne des 18 jours au 4ème ChA., un de ces têtus et indomptable P.G. qui au cours de l'année 1941 parvint à tromper la surveillance de ses gardiens et prendre la clif des champs! Une odyssée qui se termina à VIRTON où il vécut en semi-clandestinité jusqu'à la libération.

Croix de Guerre et Croix des Evadés.

Une nombreuse délégation participa à ses funérailles qui eurent lieu à VIRTON le 8 juin 1991. Nous réitérons à son épouse nos fraternelles condoléances.

MSA 25ème



Houffalize



Houffalize



Houffalize



Bodange

Section 1er Chasseurs Ardennais

Tournoi de foot

La section 1 ChA de la fraterne des Chasseurs Ardennais a organisé un tournoi de football au terrain du camp Roi Albert.

Ce tournoi avait pour but d'honorer la mémoire du 1er sergent major SOMJA et du caporal CLAUSESE (anciens joueurs du 1 ChA). Il s'agissait aussi de donner l'occasion aux anciens chasseurs ardennais qui ont servi au 1 ChA en RFA de se retrouver et de "raccrocher" les anciens miliciens du 1 ChA.

C'est sous un soleil estival et devant une bonne chambrée que le lieutenant-colonel BEM MAT-TART, chef de corps du 1 ChA, a donné le coup d'envoi.

Le Club Sportif Ardennais composé de M. CLAUSESE, J. CLAUSESE, JM SOMJA, LEVEQUE, GALDEROUX, HEUSE, SERMON, SAINTE, JACQUES, VAN METEREN et CAJE a donné la réplique à une équipe du 1 ChA composée de miliciens, anciens et actuels, du cadre dont la plupart supporters du Standard avait revêtu le maillot mauve du grand rival et s'alignait dans la composition suivante: BONAMI, FOURNEAU, LEGROS, AYARI A, CHARLOT, AYARI B, ALLARD, LAMBERT, FORGE et BEHAGHEL. Le match démarre sur les chapeaux de roues par la grâce notamment du CSA qui a voulu surprendre ses adversaires en évoluant sur un rythme étonnant. Il prit nettement les commandes de la partie par des raids impressionnants menés par les SOMJA, SAINTE et CAJE.

L'équipe du 1 ChA adopte une attitude pour le moins prudente, laissant venir son adversaire. Dès les 20èmes minutes, l'orage passé, les mauves dessinent quelques jolies combinaisons. L'une d'elles, menée par le duo MAURER et FORGE, isole AYARI qui sans se faire prier trompe la vigilance de M. CLAUSESE. Le repos est atteint sur le score de 0-1, légèrement flatter pour le 1 ChA. A la reprise, les mauves ayant opté pour une tactique différente; -réduire les espaces, travail de sappe par les ailes-, le CSA dut subir la pression adverse. Les ChA doublèrent la marque sur pénalty converti par CHARLOT. A 0-2 les mauves firent circuler le ballon sans empressement particulier ne laissant place à aucune once de suspense sur l'issue de la partie. En fin de match les GALDEROUX, LEVEQUE, SAINTE et JACQUES tentèrent vraiment de réduire le score mais, l'arrière-garde attentive et bien orchestrée, dirigea la manœuvre. C'est avec soulagement, pour certains, que le relere DEVIGNE donna le coup de sifflet final de cette rencontre très sportive.

Par cette victoire le 1 ChA se vit attribuer le Challenge de l'Avenir du Luxembourg qui a été remis par le correspondant de presse Marcel LEURIS à Willy CHARLOT, capitaine de l'équipe gagnante.

Cette agréable et sympathique journée s'est terminée par un barbecue apprécié où certaines conversations échaffaudaient déjà les bases du SOMCLAU 1992 avec plusieurs équipes, dont un match pour les "poussins". Le lieutenant-colonel e.r. BERNARD, président de la section 1 ChA prit alors la parole et cita:

"A l'issue de cette agréable rencontre, il me reste un devoir bien agréable à remplir: remercier tous ceux qui, bénévolement, se sont engagés pour la réussite de notre entreprise. Et tout d'abord, merci aux autorités militaires pour les autorisations et l'appui fourni: le colonel BEM FERRARO, commandant la 7 Bde Inf. Bt et la Place de Marche actuellement en grand congé, n'a pas pu être avec nous et le lieutenant-colonel BEM MAT-TART, commandant du régiment. Je voudrais ensuite remercier très chaleureuse-



Le Club Sportif Ardennais.

Photo LEURIS.



Equipe 1ChA

Photo LEURIS

ment l'adjudant-chef Willy CHARLOT, cheville ouvrière de toute la préparation et de l'organisation de cette sympathique soirée. J'y associe tous ceux qui l'entourent aujourd'hui pour que nous puissions nous divertir. Les chefs LERMINIAUX, ALLARD, DEHAENE et HEUSE et le sergent VANDENDEN qui assurent l'entendance et l'appui matériel, ainsi que l'adjudant-chef e.r. GALDE-

ROUX qui ont tous pris part dans l'administration. M. LALOYER, notre disc-jockey qui bénévolement assure l'ambiance musicale. L'adjudant-chef KLEIN qui a ramené les bérets verts des FBA. La direction locale de l'Avenir du Luxembourg, M. J.M. DOUCET, qui a rappelé notre rencontre sportive et nous a offert une magnifique coupe.

M. CLEOMEDE qui a offert un don substantiel pour appuyer notre initiative et enfin les joueurs, tant de l'extérieur que du 1 ChA, et l'arbitre M. DEVIGNE sans la présence desquels nous ne serions pas ici aujourd'hui, sans oublier le personnel militaire de service. Pour tous ceux-là et aussi pour nous, les supporters, je vous demande quelques applaudissements Mon colonel, mesdames, messieurs,

Au nom de notre comité, je vous remercie pour votre attention. Je compte sur vous tous pour que, grâce au bouche-à-oreilles cette sympathique fête sportive et familiale devienne une tradition.

J'espère vous retrouver nombreux aux fêtes de la ST HUBERT le 18 octobre et je vous souhaite à tous un excellent appétit et ... que la fête continue.

Nous réitérons à Madame et à la famille l'expression de nos condoléances sincères et émues.

Victor WAGNER



Mise à la retraite

DEGUELDRE Louis a remis son tablier au chef de corps et est retraité à la date du 01.10.1991. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée qui lui permettra de venir encore plus souvent aux manifestations de la fraternelle et surtout à celles de la section 1 ChA.

In memoriam

Victor WAGNER, ancien du bataillon moto, décédé à MARCHÉ le 04.09.1991. Victor a été de nombreuses années, trésorier de la section FNC de MARCHÉ.

Milicien de la classe 1938, Victor WAGNER a servi au 3 ChA de VIELSALM dans les rangs duquel il fit la campagne des 18 jours.

Le 28 mai 1940 il parvient à rejoindre sa terre natale de FAMENNE et entre dans la résistance du 1er avril au 15 octobre 1944.

Titulaire de nombreuses distinctions honorifiques il reçut encore le 17 mars 1991 des mains du colonel BEM FERRARO la croix de chevalier de l'ordre de Léopold II.



L'adjudant a.r. LEURIS remet le challenge de l'Avenir du Luxembourg à l'ADC CHARLOT.

Photo 1ChA.

MSA 25ème



Vielsalm - Les Chasseurs Ardennais



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

LES FASTES DU 1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Cette année, le 1^{er} Chasseurs Ardennais, en organisant ses fastes annuels, a célébré un double anniversaire: le 40^e de la remise de la croix de guerre française avec palme et le 20^e de la 2^e victoire des Chasseurs Ardennais au challenge international de tir "MARECHAL LECLERC".

La cérémonie était présidée par le Colonel BEM FERRARO, commandant la 7^e brigade d'infanterie blindée et la place de MARCHÉ-EN-FAMENNE.

Parmi les personnalités, on remarquait notamment les Lieutenants Généraux CHABOTIER et LIEBENS, les Généraux-Majors CHAMPION et MAGON, MM BOUCHAT, Sénateur-bourgmestre de MARCHÉ et LARCIER, Sénateur-bourgmestre d'ARLON, l'auditeur militaire DE TENDER, Mme MONS de la ROCHE, procureur du Roi, le Colonel CLOUETS des PERRUCHES, attaché de défense auprès de l'ambassade de France en Belgique, les bourgmestres et échevins de MARCHÉ et des villes qui parrainent nos compagnies, M. Joseph ANDRE, président national de la fraternelle des Chasseurs Ardennais, les anciens chefs de corps, les chefs de corps et les délégations des unités de la brigade et des unités amies, les délégations de la fraternelle. Une vingtaine de drapeaux entouraient le monument. Malgré les restrictions et restructurations (suppression de musiques militaires) du plan CHARLIER, les Chasseurs Ardennais avaient trouvé une excellente fanfare, celle d'un régiment affilié: le 5^e régiment d'infanterie français "NAVARRE SANS PEUR" composé de 62 musiciens.

La croix de guerre française.

Cette décoration fut épinglée au drapeau des Chasseurs Ardennais le 10 mai 1951 par le Général GUILLAUME, Commandant en chef des forces françaises en Allemagne, au cours d'une cérémonie impressionnante à WEIDEN avec la citation suivante: "Chargé de la défense des points d'appui au Sud de BASTOGNE, à HABBAY-LA-NEUVE, à ARLON, à NEUFCHATEAU et sur TOURTHE, a fait courageusement face aux attaques de l'ennemi.

S'est particulièrement distingué à BODANGE où l'une de ses compagnies s'est battue héroïquement contre des forces nettement supérieures en hommes et en matériel".

Pour commémorer cet événement, des gerbes ont été déposées au monument des 1 et 4 ChA par le Colonel CLOUETS des PERRUCHES, M. BOUCHAT, sénateur-bourgmestre de MARCHÉ, M. ANDRE, président de la fraternelle des Chasseurs Ardennais; le lieutenant-Colonel BEM Mattart, chef de corps, M. LARCIER, sénateur-bourgmestre d'ARLON ville marraine du Bataillon; M. JAMOTON, 1^{er} échevin de la ROCHE ville marraine de la compagnie état-major et services,



Les gens du "LECLERC 71" ... 20 ans après.

Photo LEURIS

M. LAMBRECHT, bourgmestre de NEUFCHATEAU ville marraine de la 1^{ère} compagnie, M. BOSSICART, bourgmestre de LIBRAMONT autre ville marraine de la 1^{ère} compagnie, M. BON-MARIAGE, bourgmestre de SAINT-HUBERT, ville marraine de la 2^e compagnie, M. FRANCOIS, échevin de BERTRIX ville marraine de la 3^e compagnie, M. LEURIS, section 1ChA de la fraternelle; M. GARAIN, fraternelle PATTON, M. LOUPPE, fraternelle STEENSTRAETE, M. HUYNEN au nom des Coccinelles, le lieutenant-colonel Res. CHENIAUX, chef de corps du 4^e Chasseurs Ardennais, le lieutenant-colonel BEM JACQUES, chef de corps du 2^e Chasseurs Ardennais.

Le prix "MARECHAL LECLERC" 1971

Institué en 1951, le prix Maréchal LECLERC était un challenge opposant les diverses armées de l'OTAN stationnées en Allemagne. Ce fut, sans conteste, la compétition la plus sélective, la plus disputée de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord. Il ne s'agissait pas d'un simple concours de tir, mais de plusieurs épreuves mettant à contribution l'habileté du tir, l'endurance physique, l'esprit d'équipe, le commandement et le contrôle à l'échelon ce la section. Il fut organisé 21 fois. Les meilleurs classements obtenus par les unités belges l'ont été par le 12^e de ligne, quatre fois 3^e, par le 2^e cycliste, une fois 3^e, par le 1^{er} cycliste, une fois 2^e et par le 1^{er} Chasseurs Ardennais deux fois premier en 1968 et 1971. Les Chasseurs Ardennais ont démontré leur capacité à accomplir de réelles performances face à des équipes jouissant d'un prestige et de moyens

qui font trop souvent défaut à l'armée belge. Ils avaient remporté le prix Maréchal LECLERC, la plaque Maréchal MONTGOMERY, le trophée Général BENNECKE, le trophée Général CHEVILLON, le trophée CURIE, la plaque Général NOIRET, la plaque d'or LECLERC et 26 médailles d'or individuelles.

Après ces exploits réalisés par les hommes au bérêt vert et à la hure qui avaient ridiculisé les grandes puissances, le challenge Maréchal LECLERC a été supprimé ...

L'équipe de 1971 a été mise à l'honneur devant le front des troupes, et le Lieutenant Général LIEBENS qui commandait le bataillon à cette époque a remis un souvenir à tous les anciens de l'équipe.

Mise à l'honneur de Chasseurs Ardennais

Un trophée a été remis par M. GARAIN au Sous-Lieutenant AMEEUW qui a fait du personnel qui lui était confié, non seulement des tireurs experts et redoutables au Milan, mais aussi des soldats alliant qualité professionnelle et physique.

Le 1^{er} sergent Major LERMINIAUX, réparateur d'armement, a reçu un trophée de M. LOUPPE et le Caporal BERTHOLET, mécanicien expérimenté, tireur expert et sportif hors commun s'en est vu remettre un autre par le chef de Corps. Deux véhicules blindés de la compagnie EMS furent ensuite baptisés "HIVES" et "BEAUSANT" par MM JAMOTON et DEFAYX de LA ROCHE. Le Chef de Corps a ensuite défilé à la tête de son régiment et un vin d'honneur a réuni tous les participants.

Challenge omnisports de la 7e brigade d'infanterie blindée

Pour la 7ème fois consécutive le 1 ChA (la veille des fastes) a remporté le challenge 7 Bde Inf Bl.

Classement 1991

1er	1 ChA	62 pts
2ème	12 LI	43 pts
3ème	1 L	42 pts
4ème	1 A	23 pts



MSA 91: un petit "bobo" et on repart

Photo 1 ChA.

Mariages

SDT THIRION avec Melle Angélique MOULIN
 SDT VAN DORPE Melle Joelle HELLAS
 SGT KOPF Melle Béatrice DAUW
 SDT PETEUX Melle Dominique LAMBLOTTE
 CPL DONNAY Melle Agnès MOREAU

Naissances

RANWEZ Maverick né le 30.05.1991
 VAN DAMME Gwenaëlle 26.05.1991
 VAN MELKEBEKE Mélodie 07.06.1991



Nos porte-drapeau toujours fidèles

Photo LEURIS



Omnisports: après le dur effort des 15 Kms. Photo 1 ChA

Arrivées

SDT JASPERS	venant de	CE Cdo
SGT DARTEVELLE		12 Li
SGT CAUWENBERGH		Det MDN
CPL PETTIAUX		Det MDN
CPL SMAL		2 Cdo
CPL ENGLEBERT		EI
CPL DANESE		62 A
SDT LOUIS		2 Cdo

Départs

SGT MASOIN	Passé à	Det MDN
SLT BARBIER		2 Cy
CLC EVRARD		Place de Marché
SDT DELFOSSE		Det MDN
CPL COBO		Det MDN
SDT HERMAN		Det MDN
Lt DARGENT		CTIFT
CPL ETIENNE		JSB AFA
CPL PIRSOU		Det MDN
CPL RABOZEE		Det MDN
CPL DEVIGNE		7 Rav Tpt
SDT VAN DEN NOORTGATE		Det MDN
SDT VAN YDEGEM		C Mob (NO)
CPL VETCOUR		NM 25/1
1 SG HENDRICKX		E Tech Faé
1 SG WUESTENBERGH		1 ESO
SGT SLUYSMANS		CRS
Lt DE MAERE D'AERTRYCKE		EI
1SM WERY		Det MDN
SDT BARBIAU		72 Bn Tpt

L'agenda du 1 ChA

Avril 91

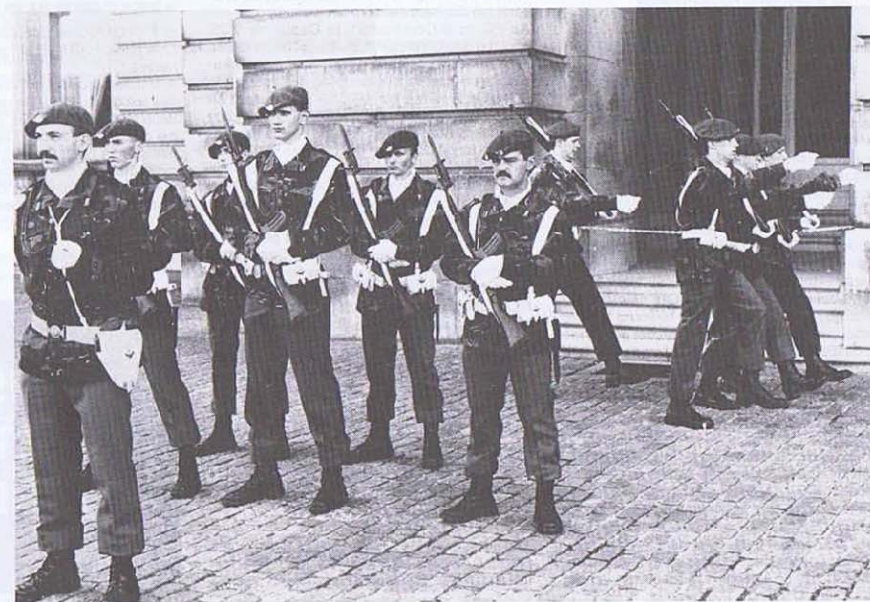
01 au 05: Cours secouristes
 12 Inter Cie Orientation
 15 au 19: Tir AA à LOMBARDSIJDE
 16 au 17: Exercice AMBIBORIX
 17 au 24: Garde BRUXELLES NATIONAL (1 Cie)
 19: Marche Bn
 22 au 25: Tir à ELSENBORN (2 Cie)
 26: Remise des hures à LA ROCHE (Cie EMS)
 26: Remise des hures à JEHONVILLE (3 Cie)
 30: Cross PIRON à SPICH

Juin 91

03: Exercice BROADCAST
 04: Orientation 7 Bde
 06: Omnisports 7 Ede
 07: Fastes 1 ChA
 09: Open-door 7 Bde
 11: Exercice cadre II/S1
 12 AU 02 Jul: Camp de OTTERBURN (Ecosse) 1 Cie
 12 au 19: Prestation THIANGE
 26 au 03 Jul: Garde BRUXELLES NATIONAL (Cie EMS)
 26 au 30: Marche du souvenir et de l'amitié

Mai 91

02: Inter Cie relais
 03 au 14: Période de camp à BERGEN (Bn)
 10 au 12: Taconex Bn à BERGEN
 21 au 22: Visite E Log Mat.
 21 au 29: Garde BRUXELLES NATIONAL (3 Cie)
 24: Orientation Bn
 24: Opération Crocus



3Cie/1ChA au Palais Royal

Photo LEURIS



Il y a déjà 30 ans (Suite et fin)

OPERATION MATADI - CONGO 1960 - 1 Cie du 1 ChA

Récit du Capitaine VOS, Commandant de la Compagnie

9. Ordre de repli

a) Vers 17.50 heures, un message en anglais, émanant du LECOINTE, donne ordre aux Chasseurs Ardennais de replier vers le port; confirmation est demandée et donnée. Ce fut le dernier message compréhensible du LECOINTE, car ensuite l'algérien vint se mettre à quai et les entrepôts formèrent écran.

b) Le plan de repli est simple:

- La section YANCENNE du 1 Peloton est placée poste de recueil à la station MOBIL OIL.
- Le 3 Peloton, qui en vue de la nuit était remonté sur la crête située un peu en arrière de ses emplacements de jour, se replie vers le Poste de secours (près de l'Hôtel Métropole), où il attendra le restant de la Compagnie.
- Les 1 et 2 Pelotons, toujours accrochés par les tirs de la caserne REDJAFF, décrocheront en dernier lieu.
- Le matériel lourd sera chargé sur les 3 camions dont dispose actuellement la Compagnie.

c) Le décrochage et le repli s'effectuent rapidement et en ordre: dans l'obscurité la plus complète, les hommes, très fatigués, marchent en colonne, par un de part et d'autre de la rue; en queue de la Compagnie, la Section Poste de recueil forme maintenant arrière-garde, transportée sur un véhicule. Des coups de feu sont tirés aux environs de la bifurcation, où avait été détruite la jeep de la Force Publique.

10. Réembarquement sur le LECOINTE

Le LECOINTE est amarré au quai, tous feux éteints. Les Pelotons arrivent, l'un après l'autre sur l'algérien; pas une minute n'est perdue pour l'embarquement: les Chasseurs sont tellement fatigués que les marins les aident à descendre les escaliers.

A 19.00 heures, le Capitaine VOS peut annoncer au Commandant de bord que tout le monde est rentré; miracle! La Compagnie n'a pas de pertes à déplorer; uniquement quelques blessures insignifiantes (on ignore encore que FLAS a une balle dans la cuisse). Les pelotons de débarquement, qui gardaient toujours le port, embarquent à leur tour. Ordre formel est donné de descendre à l'intérieur; pourtant il y fait une chaleur accablante et comme toutes les boissons offertes sont avalées, il y a ruissellement de sueur.

Tous sont heureux de se revoir et les visages reflètent la joie; chacun raconte son histoire et l'un remercie ou félicite l'autre; le 1 Sergent TILMAN montre la trace d'une balle à son bras, le soldat LIBERT a reçu un éclat d'une de ses grenades dans le cou, les marins écoutent avidement ce que les Chasseurs Ardennais racontent. Cette journée du 11 juillet, les marins du LECOINTE, les hommes des Pelotons de débarquement et les Chasseurs Ardennais ne l'oublieront jamais!

11. La nuit du 11 au 12 juillet et la journée du 12.

a) Le LECOINTE quitte MATADI et nous apprenons que lors du débarquement du détachement du 12 Li à ANGO ANGO il y eut 15 blessés par des coups bûis tirés sur l'algérien DUFOUR. Au passage à ANGO ANGO, l'algérien est secoué et l'on entend des coups sourds; les Marins du LECOINTE se défendent à coups de canon de 4 pouces.

Il est 22.00 heures, lorsque le LECOINTE jette l'ancre au large de BOMA. Les hommes s'installent tant bien que mal pour la nuit.

b) Le 12 juillet matin, après un petit déjeuner copieux et après avoir pris leurs soins de toilette, les Chasseurs Ardennais aident les Marins à nettoyer le bateau, à ranger le matériel et à faire l'apluchement. Ensuite il y a maintenance des armes, on fait le décompte des munitions dans les Pelotons et chacun reconstitue sa dotation. A 10.00 heures, la Compagnie est prête pour une nouvelle éventuelle mission; un seul malade est signalé à bord.

c) A 14.00 heures, le Commandant de Compagnie reçoit ordre de se mettre à la disposition du Commandant du 6 Commando.

La Compagnie prend place à bord du bateau de plaisance KALAMU, mais le matériel reste à bord du LECOINTE. La Compagnie débarque sur les quais de BOMA; les hommes sont placés à l'ombre des hangars; le soleil est chaud; les boissons rafraîchissantes sont bienvenues.

Au PC du 6 Commando, le Capitaine VOS apprend que la Force Publique vient de se rendre et de remettre ses armes; des messages contradictoires concernant l'évacuation des troupes de BOMA et le retrait sur KITONA parviennent au PC. Le Commandant PETITJEAN, commandant du Task Group, part en vedette pour s'assurer du bien fondé de l'ordre de rejoindre KITONA. Les ordres prévoient: sous protection de la 1 Cie 1 ChA, le 6 Cdo formera sa colonne et quittera BOMA à 21.50 heures, une colonne de civils sera formée et rejoindra également KITONA; un Peloton de débarquement, gardant le port, assurera le réembarquement des Chasseurs Ardennais. A 18.00 heures, tous les Postes de couverture du 1 ChA sont en place. Le départ du 6 Cdo sera finalement retardé car il fallut attendre la rentrée d'une patrouille de 4 jeeps, partie au secours de rélogés.

Après le départ du 6 Cdo, les postes de couverture rentrent au port, toujours gardés par le peloton de débarquement de la Force navale, et réembarquent sur le LECOINTE.

Le LECOINTE quitte BOMA à 24.00 heures pour rejoindre BANANE.

12. La journée du 13 juillet: retour à KITONA

a) De nouveau les hommes de la Compagnie passent une mauvaise nuit: ils sont très mal installés au milieu du matériel encombrant l'algérien

surtout depuis que les armes récupérées par le 6 Cdo ont été hâtivement chargées à bord. Les hommes se plaignent d'avoir reçu de nombreuses piqûres de moustiques à BOMA.

b) Le LECOINTE arrive à BANANE; toutes les algériennes et le TNA KAMINA sont rassemblés à distance de BANANE; la batterie côtière de la Force Publique aurait reçu l'ordre d'ouvrir le feu. Le débarquement des Chasseurs Ardennais du LECOINTE commence: à 09.00 heures, le matériel est chargé sur une barge; à 10.45 heures, le personnel descend également dans la barge; c'est le moment des adieux et tour à tour les Marins du LECOINTE et les Chasseurs Ardennais s'adressent des hourrah à n'en plus finir.

Mais déjà il faut recommander à tous de rester au fond de la barge, car la batterie côtière de la Force Publique ne peut s'apercevoir que l'embarcation transporte du personnel: un coup de canon sur la barge ... et on ne parlerait plus de la Compagnie.

A un moment donné, une vedette avec des Congolais à bord vient frôler la barge; le moment est critique, mais tout se passe bien. Le temps semble long.

A 12.00 heures, la compagnie accoste à l'embarcadere de la base de BANANE. On pousse un soupir de soulagement. Les camions abandonnés le 10 juillet au soir sont toujours là.

Les cuisiniers sont immédiatement envoyés à KITONA pour préparer les repas.

A 13.45 heures, tout le matériel est déchargé de la barge et chargé sur les camions.

c) A 14.00 heures, la colonne de véhicules du 1 ChA quitte BANANE et rejoint KITONA à 14.45 heures.

A l'arrivée au Camp, la Compagnie apprend qu'un des soldats du 12 Li, blessé à ANGO ANGO, est décédé. A 16.00 heures, le cadre et le personnel disponibles de la 1 Cie de March du 1 ChA assistent à l'enterrement de ce brave au petit cimetière de la Base. Cette triste nouvelle attire quelque peu la joie des Chasseurs Ardennais d'être rentrés à la Base sains et saufs.

**RESISTE
ET
MORDS !**



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

LA VIE AU BATAILLON

1. Activités Principales

07-08 Mai: Ex Fougères 1 Bn(-)
29 Mai: Fastes Régimentaires
03-07 Jun: Camp de tir à Lagland (Cie EMS)
06 Jun: Challenge Div Instr
13 Jun-02 Jul: Participation au Camp d'Otterburn avec le 1 ChA (un Pl/3 Cie)

26-29 Jun: Marche du Souvenir et de l'Amitié
26 Jul: Cross Bn

2. Départs

01 Jun: Le Sgt Pve SERVATY est en congé illimité
Sep.: Le Cpl PALMAERTS fait mutation au C Log 3

3. Arrivées

11 Fev: Le Cpl WALEWIJNS est venu du 2 Bn Cdo
06 Mai: Le Sgt HANF est venu du 1 Para
15 Jul: Le Capt DE BECKER est venu du 2 Cy

22 Jul: Le Capt LEGRAIN est venu de l'E.I.
08 Jul: Les Adjt COR CORNET, DUBUISSON, DUMONT et MUSTIN sont venus de l'E.I.

4. Nominations

01 Jan: Les Sgt COMPERE, MATHOT, et STROOBANT sont nommés au grade de Sgt de Res
01 Fev: Les Sgt GUIOT et QUINET sont nommés au grade de Sgt de Res
02 Mar: Les Slt Res BAIDAK et HUNIN sont nommés au grade de Slt de Res
02 Avr: Les Slt Res COUNSON, HERINCKX et LOUMAYE sont nommés au grade de Slt Res
26 Jun: Le 1 Sgt DEDERICHS est nommé au grade de 1 Sgt Maj

5. Commissionnements

01 Mai: Le Sdt Mil MORVAN est commissionné au grade de Cpl Mil
01 Mai: Les Cpx CSOR ETIENNE, COLONVAL, DECLERCO et TIELEMANS sont commissionnés au grade de Sgt CSOR
01 Jul: Les Adjt COR BOUHON, GUILLAUME, LEBAILLY, LENOIR, SENGIER et SPRUMONT sont commissionnés au grade de Slt Inf COR
01 Jul: Les Sdt CSOR GHEEROLFS est commissionné au grade de Cpl CSOR
01 Aou: Le Sdt Mil BOMBAERT, REMACLE, STROOBANTS et GODARD sont commissionnés au grade de Cpl Mil

6. Brevets-Cours

25 Avr: Les Sgt MAKA et CHAVET ont réussi le cours Mon de tir armes légères.
30 Avr: Les 1 Sgt DEDERICHS et DEJOZE ont réussi le cours B1.
07 Jun: Les Adjt LAFONTAINE et MARTIN ont réussi le cours rafraîchissement NBC
14 Jun: Le Sdt VM BEUKENNE a réussi le cours service Médical à l'E.R.S.M.
11 Jul: Le Cpl VAN HOEBROECK a réussi le cours B4 Mec Armt
19 Jul: Le 1 Sgt GEMIS a réussi le cours SOC.

7. Rappels Offr de réserve

20-22 Avr: Le Slt Res DÉLISSE
22-27 Avr: Le Slt Res CAYTAN
03-06 Mai: Le Slt Res DÉLISSE
01-02 Jun: Le Slt Res CAYTAN
24-30 Jun: Le Lt Res BODSON
25-30 Jun: Le Slt Res CAYTAN

8. Distinctions Honorifiques

08 Avr: La Décoration Militaire de 1ère classe pour ancienneté a été attribuée au Caporal Chef SAIVE.
La Décoration Militaire de 2ème classe pour ancienneté a été attribuée au Caporal PUTZ.

9. Prestations de serment

26 Avr: Les Sgt CSOR FONTANA, PREVOT, BEQUAERT et VANDENBULCKE ont prêté serment.
29 Mai: Les Slt BRULET et DEFRAIGNE, le Sgt SOC MAKA, les Sgt CSOR DELANNOY, DRION et ESTIENNE ont prêté serment.

10. Mise en subsistance

24 Jun au 19 Jul et du 09 Sep au 29 Nov: Les 1 Sgt PURNELLE et COCC sont placés en Subs à l'E.I.
26 Aou: Le Sgt STEENHOUT est placé en Subs au CE Cdo
02 Sep au 31 Jul 92: Le Sgt CUODBACH est placé en Subs à l'IRMEP (cours Instr. EPS)
04 Nov: Le Cdt ASSELMAN venant de l'EMG 1 (BE) Corps sera placé en Subs au 3 ChA. Il sera mis en fonction de Comd 2d, le 09 Dec 91.

11. Changement de force

11 Mar: Le SVM BEUKENNE est passé au Sv Med.

DAS LEBEN IM BATAILLON

1. Tätigkeiten

07-08 Mai: Übung Fougères 1 Bn(-)
29 mai: Regimentsfest
03-07 Juni: Schiessübung in Lagland (Stabskompanie)
06 Juni: Challenge Div Instr
13 Juni-02 Juli: Teilnahme mit dem ersten Ardennenjäger an einem Camp in Otterburn (ein Zug von der dritten Kompanie)
26-29 Juni: Marsh der Erinnerung und Freundschaft
26 Juli: Bataillonscross

2. Abschied vom Bataillon

01 Juni: Der Sgt PVE SERVATY hat unbeschränkten Urlaub genommen
02 Sept.: Der Kpl PALMAERTS wird zum C Log 3 versetzt

3. Ankünfte im Bataillon

11 Febr: Der Kpl WALEWIJNS kommt von dem 2 Bn Cdo
06 Mai: Der Sgt HANF kommt von dem 1 Para
15 Juli: Der Kpl PALMAERTS DE BECKER kommt von dem 2 Cy
22 Juli: Der Hauptmann LEGRAIN kommt von der Infanterieschule
08 Juli: Die COR Adjt CORNET, DUBUISSON, DUMONT und MUSTIN kommen von der Infanterieschule.

4. Ernennungen

01 Januar: Die Sgt COMPERE, MATHO, und STROOBANT werden zum Reservesergeant ernannt.
01 Februar: Die Sgt GUIOT und QUINET werden zum Reservesergeant ernannt
02 März: Die Reserveunterleutnant BAIDAK und HUNIN werden zum Reserveunterleutnant ernannt
02 April: Die Reserveunterleutnant COUNSON, HERINCKX und LOUMAYE werden zum Reserveunterleutnant ernannt.
26 Juni: Der 1 Sgt DEDERICHS wird zum 1 Sgt Maj ernannt.

5. Beauftragungen

01 Mai: Der Milzsdadt MORVAN wird zum Milizkorporal beauftragt
Die CSOR Kpl ETIENNE, COLONVAL, DECLERCO und TIELEMANS werden zum CSOR Sgt beauftragt.

- 01 Juli: Die COR Adjt BOUHON, GUILLAUME, LEBAILLY, LENOIR, SENGIER und SPRUMONT werden zum COR Ult beauftragt
 01 Juli: Der CSOR Sdt GHEEROLFS wird zum CSOR Kpl beauftragt Die Sdt BOMBAERT, REMACLE, STROOBANTS und GODARD werden zum Milizikorporal beauftragt.

6. Zeugnis-Prüfung

- 25 April: Die Sgt MAKI und CHAVET bestehen die Prüfung als Schiessausbilder für leichte Waffen.
 30 April: Die 1 Sgt DEDERICHS und DEJOZE bestanden die B1 Prüfung
 07 Juni: Die Adjt LAFONTAINE und MARTIN bestanden die Auffrischungsprüfung über NBC
 14 Juni: Der Sdt VM BEUKENNE bestand die Prüfung vom Sanitätsdienst in E.R.S.M.
 11 Juli: Der Kpl VAN HOEBROECK bestand die B4 Prüfung als Waffenmechaniker
 19 Juli: Der Sgt GEMIS bestand die SCC-Prüfung.

LA 25ème MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE

Le Mercredi 26 juin 91 à ARLON débutait la Marche du Souvenir et de l'Amitié. Plus de 4.500 marcheurs prenaient le départ de cette marche classique qui soufflait cette année les 25 bougies.
 Pendant 4 jours, nos courageux marcheurs ont parcouru la merveilleuse province du Luxembourg tout en admirant la beauté de la région, sans oublier de rendre hommage aux anciens combattants de 1940, lors des cérémonies aux monuments jalonnant les itinéraires. Cette année 14

7. Einberufung von Reserveoffizieren

- 20-22 April: Der Reserveunterleutnant DELISSE
 22-27 April: Der Reserveunterleutnant CAYTAN
 03-06 Mai: Der Reserveunterleutnant DELISSE
 01-02 Juni: Der Reserveunterleutnant CAYTAN
 15-17 Juni: Der Reserveunterleutnant DELISSE
 24-30 Juni: Der Reserveunterleutnant BODSON
 25-30 Juni: Der Reserveunterleutnant CAYTAN

8. Ehrenzeichen

- 08 April: Das Militärzeichen der ersten Klasse wurde dem Kpl-Chef SAIVE für seinen Dienstalter übergeben.
 29 Mai: Das Militärzeichen der zweiten Klasse wurde dem Kpl PUTZ für seinen Dienstalter übergeben.

9. Eidesleistung

- 26 April: Die CSOR Sgt FONTANA, PREVOT, BEQUAERT und

VANDEBULCKE haben den Dienstleid abgelegt.
 Die Ult BRULET und DEFRAIGNE, der Sgt SOC MAKI, die CSOR Sgt de LANNOY, DRION, und ESTIENNE haben den Dienstleid abgelegt.

10. Zur Verfügungenstellungen

vom 24 Juni bis zum 19 Juli und vom 09 Sep bis zum 29 Nov; werden die 1 Sgt PURNELLE und COCO bei der Infanterieschule zur Verfügung gestellt.
 26 August: Der Sgt STEENHOUT wird bei dem CE Céo zur Verfügung gestellt.
 vom 02 Sep bis zum 31 Juli 92: Der Sgt QUOD-BACH wird bei der IRMEP (EPS Ausbildungsunterricht) zur Verfügung gestellt.
 04 Nov: Der Kommandant ASSELMAN der von dem EMG 1 (BE) Corps kommt wird dem dritten Ardennenjäger zugeteilt. Dort wird er am 09 Dezember 91 als zweiter in Befehl eingesetzt werden.

11. Wechsel nach einer andern Streitmacht

- 11 Mai: Der SVM BEUKENNE wird zum Medizinischen Dienst versetzt.

Quelques chiffres

Nombre de participants	4.583
Belges	3.807
Néerlandais	329
Engländer	24
Britanniques	24
Allemands	225
Luxembourgeois	36
Français	98
Italien	1
Espagnol	1
Américains	41
Suèdois	2
Hongrois	7
Roumain	1
Australien	1
Suisses	10

pays participaient, et pour la 1ère fois, un détachement militaire venu d'un pays de l'Est, la Hongrie, était présent.
 Après quatre jours de marche et plus de 130 Km, les participants défilèrent comme de coutume à VIELSALM sous les acclamations de la foule et en présence de nombreuses Autorités Militaires et civiles dont: le Lieutenant-Général CHARLIER - Chef de l'ETAT MAJOR GENERAL et Monsieur NOTHOMB - Président de la Chambre des Représentants.



De tous âges et de bonne humeur; ne sont-ils pas sympathiques, nos marcheurs?

Von allen Altern und mit rosiger Stimmung; sehen sie nicht sympathisch aus unseren Marschierern?



Un geste fraternel de la part de nos chefs. Vive l'Amitié Internationale.

Eine brüderliche Geste von unseren Chef. Es lebe die Internationale Freundschaft!

DER 25. MARSCH DER ERINNERUNG UND DER FREUNDSCHAFT

Am Mittwoch des 26 Juni 91 fand in Arlon der Marsch der Erinnerung und der Freundschaft statt. Mehr als 4.500 Marschierer nahmen an diesen berühmten Marsch teil, dessen 25. Geburtstag es war.

Vier Tage lang haben unsere mutigen Marschierer die wunderschöne Provinz von Luxemburg und ihre grossartige Landschaften durchlaufen, und gleichzeitig den Kriegsteilnehmer des zweiten Weltkriegs gehuldigt während der Zeremonien an den Denkmäler die ganze Marschroute einweisen.

Dieses Jahr haben 14 verschiedene Nationen an dem Marsch teilgenommen.
 Unter diese gab es zum ersten Mal eine militärische Abteilung eines Ostlandes, nämlich Ungarn.

Nach vier Tage und mehr als 130 Kilometer kamen die Teilnehmer in Vielsalm an, wo sie wie üblich in die Strasse der Stadt marschierten. Die Strassen wimmelten von Menschen die gekommen waren um unsere Marschierer zu applaudieren. Ausserdem gab es auch viele zivile und militärische Zeugen, unter denen befand sich der Generalleutnant CHARLIER - GENERALSTAB-CHEF und Herrn NOTHOMB, der Präsident der Ammer.

Einige Ziffern

Teilnehmeranzahl	4.583
Belgier	3.807
Holländer	329
Engländer	24
Deutscher	225
Luxemburger	36
Franzosen	98
Italiener	1
Spanier	1
Amerikaner	41
Schwede	2
Ungar	7
Rumäne	1
Australier	1
Schweizer	10



Dem Kommandant der Reserveabteilung der BUNDESWEHR wird durch den Generalleutnant CHARLIER die Fahne der besten ausländischen Abteilung übergeben.

Le Comd Det des Res de la BUNDESWEHR reçoit des mains de Lt Gen CHARLIER le fanion du meilleur Det étranger.



Fahnengruppe aller Nationen die während des Marsches vertreten waren.

Groupe de drapeaux des nations représentées à la MSA.



An der Spitze des Marschklubs der Ardennenjäger, die vier "ältere" Marschierer.

En tête du Club de Marche des ChA, les quatre "plus anciens" marcheurs.



Der 1 ESO, die beste belgische Abteilung

L'1 ESO, meilleur détachement belge.

CHASSEURS ARDENNAIS A OTTERBURN

Du 14 Juin au 1er juillet, un détachement de Chasseurs Ardennais, composé de la première Compagnie du 1 ChA et d'un peloton de fusiliers germanophones du 3 ChA, se trouvait au camp OTA, Otterburn Training Area.

Le camp d'Otterburn se situe au Sud de la frontière entre l'Ecosse et l'Angleterre et offre par sa grande superficie (environ 300 Km2) une large gamme d'exercices à balles réelles.

Défensive et offensive, du niveau section au niveau peloton furent les principales activités des Chasseurs qui préparaient ainsi l'attaque Compagnie, couronnement de tous les efforts. Durant ces trois semaines humides, là où seuls les moutons se sentent à l'aise, les hommes et la matériel furent mis à rude épreuve, mais chacun put apprécier la rentabilité autant tactique que physique de cette période d'entraînement.

DIE ARDENNENJÄGER IN OTTERBURN

Vom 14. Juni bis zum 1. Juli befand sich ein Ardennenjägerkommando, bestehend aus der ersten Kompanie des ersten Ardennenjägers und aus einem deutschsprachigen Zug Schützen des dritten Ardennenjägers in dem OTA-Lager (OTTERBURN Training Area).

Das Lager von OTTERBURN liegt südlich der Grenze zwischen Schottland und England und bietet mit seiner erheblichen Fläche (ungefähr 300 Quadratkilometer) die Möglichkeit an, einer breiten Palette von Übungen mit Kriegsmunition auszuführen.

Gruppenverteidigung - Angriff, sowie Zugverteidigung und Angriff wurden durch die Soldaten am meisten ausgeübt. Diese Übungen dienten als Vorbereitung zum Kompanieangriff, sodass die Vollendung aller Anstrengungen. Während diesen drei nassen Wochen in einem Land wo nur die Schafe sich wohl fühlen, machten die Männer und das Material schwere Prüfungen durch. Aber jeder konnte sich eine richtige Vorstellung von der taktischen sowie körperlichen Rentabilität dieser Trainingsperiode machen.

Les droits moraux et matériels des Combattants

Extrait du Moniteur belge du 8.5.1991.

ROYAL RELATIF AU MATERIEL DE SOINS UTILISES EN MILIEU HOSPITALIER ET AUX SOINS ASSURES PAR UN PEDICURE AU PROFIT DES PERSONNES BENEFICIANT DE L'INTERVENTION DE L'INSTITUT NATIONAL DES INVALIDES DE GUERRE, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

Ref Mon Belge du 08.05.1991.

Article 1er. Dans l'annexe à l'arrêté royal du 29 octobre 1986, fixant les modalités selon lesquelles l'Etat intervient dans le coût des soins de santé aux invalides de guerre et assimilés, aux orphelins de guerre et aux prisonniers de guerre ayant subi une captivité de six à douze mois, à l'intervention de l'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de la guerre, au chapitre 1er, section 2, l'alinéa 3 est remplacé par la disposition suivante: "les prestations assurées par un pédicure sont remboursées par l'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de la guerre sur le vu d'un certificat établi par le médecin traitant et attestant qu'ils ne sont pas à même de faire face à ce type de soins pour une période à déterminer par le médecin traitant.

Le remboursement de ces prestations est calculé par référence aux prestations 418.014 + 418.095 de la nomenclature. Le nombre des prestations remboursables par an est fixé à douze.

NDLR - Pour plus de détails veuillez vous adresser à l'Institut National.

Secrétaire d'Etat aux Classes moyennes et aux Victimes de la guerre, adjoint au Ministre de la Justice et des Classes moyennes Victimes de la guerre

Question n° 57 de M. Bertouille du 13 mai 1991 (Fr.):

Victime de la guerre. — Rente

Le 25 mars dernier, le Conseil supérieur des anciens combattants et victimes de la guerre a formulé - en lieu et place de la commission permanente qui n'a pas été reconstituée par le gouvernement actuel - un avis sur un projet d'arrêté royal qui met fin au protocole en faveur des victimes de la guerre qui a été signé en 1975. Le reliquat final évalué à 60 millions sera utilisé pour supprimer, à partir de janvier 1991, l'interdiction de cumuler la **rente du mobilisé 39-40 avec une autre rente de guerre.**

1. Quelles sont les modalités d'octroi de ce nouvel avantage?

2. Quelles sont les différentes phases de l'exécution du protocole de 1975?

Réponse: Si la mesure évoquée par l'honorable membre se trouve **concrétisée par un arrêté royal, son bénéfice sera subordonné à l'introduction d'une demande auprès de l'Administration de pensions, 10 place Jean Jacobs à 1000 Bruxelles.** La programmation décennale consécutive au protocole conclu en 1975 entre le gouvernement et les associations patriotiques a été exécutée par les lois suivantes:

- 1975 (dernier semestre), 1976 et 1977: victimes militaires: loi du 9 juillet 1976; victimes civiles: loi du 15 juillet 1976;
- 1978: victimes militaires: loi du 27 décembre 1977; victimes civiles: loi du 30 décembre 1977;
- 1979-1980: victimes militaires: loi du 12 juillet 1979; victimes civiles: loi du 11 juillet 1979;
- 1981-1982: victime militaires: loi du 3 juin 1982; victimes civiles: loi du 4 juin 1982;
- 1983-1984: victime militaires et civiles: loi du 30 juin 1983;
- 1985 (premier semestre) victimes militaires: loi du 25 juin 1987; victimes civiles: loi du 3 août 1988.

Cette programmation décennale fut prolongée pour une nouvelle période de trois ans prenant cours le 1er janvier 1988. Pour l'essentiel, l'exécution de cette dernière programmation a été réalisée, pour les victimes militaires et civiles, par la loi du 7 juin 1989; néanmoins, le projet d'arrêté royal auquel l'honorable membre fait allusion s'inscrit lui aussi dans le même cadre.

Ministre des Pensions

Question n° 147 de M. Defosset du 27 juin 1991 (Fr.):

Résistant - Asthénie-Pathologie - Indemnité

Les résistants constituent l'une des rares catégories à ne pas encore bénéficier de l'indemnité de 10% pour asthénie-pathologie. L'article 25 de la loi du 7 juin 1989 prévoit néanmoins cette indemnité sur simple décision royale et pour autant qu'il y ait des disponibilités budgétaires. L'indemnité forfaitaire de 10% pour les résistants ayant au moins un an d'activités pendant la guerre est un droit légitime et équitable de la résistance eu égard à des octrois du genre à d'autres catégories de combattants, et au fait que la pathologie des résistants est étudiée par de nombreuses sommités médicales de l'Europe entière depuis 40 ans.

L'incidence financière serait de l'ordre de 1 milliard 300 millions par an pour doter les

24.900 résistants dudit forfait. N'importe parmi ces résistants il en est qui sont déjà invalides à d'autres titres et rien qu'en 1990, 947.000.000 francs ont été récupérés par l'Etat par la suite du décès de bénéficiaires. Quelles initiatives avez-vous déjà prises en vue de réaliser ce vœu?

Réponse: J'ai l'honneur de communiquer à l'honorable membre les précisions suivantes.

En vertu de la délégation qui Lui a été conférée par l'article 25 de la loi du 7 juin 1989 insistant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre, et pour autant que des crédits budgétaires soient disponibles à cette fin, le Roi peut, par voie d'arrêté délibéré en conseil des ministres réaliser une série de mesures concrètes, parmi lesquelles figurent l'octroi d'une invalidité forfaitaire à certains anciens combattants de la guerre 1940-45 ainsi que la suppression de l'interdiction de cumuler d'une rente de mobilisé avec une rente de guerre.

En sa séance du 27 juin dernier, le conseil des ministres a décidé d'affecter les crédits restant disponibles dans le cadre de la programmation découlant du protocole d'accord conclu le 7 novembre 1975 entre le gouvernement et les associations patriotiques, à la réalisation de la mesure relative à la **rente du mobilisé**, ce qui permettra d'accorder cette rente à plus de 30.000 anciens combattants.

En ce qui concerne les chiffres cités par l'honorable membre, je voudrais tout d'abord attirer son attention sur le fait que l'estimation du coût de l'octroi éventuel d'une invalidité forfaitaire aux résistants armés a bien entendu été établi en tenant compte uniquement des personnes qui à l'heure actuelle ne bénéficient pas d'une invalidité forfaitaire.

Quand au chiffre de 947 millions cité par l'honorable membre, il représente en effet l'estimation pour l'année 1991, de la diminution de la charge budgétaire engendrée par les décès survenus au sein de l'ensemble des bénéficiaires d'une pension ou d'une rente pour lesquels les crédits sont inscrits dans le 2e programme d'activité (indemnités et prestations assimilées) de la division organique 51 du Budget des pensions et ne se rapporte bien évidemment pas aux seuls invalides de la guerre 1940-45. De plus, il ne faut pas perdre de vue que cette diminution est, à concurrence de 536,8 millions, compensée par une augmentation de charge consécutive à la hausse de l'index, à l'accroissement du nombre de certaines catégories de bénéficiaires d'une pension ou d'une rente ainsi qu'à la majoration du taux moyen des pensions d'invalidité résultant des demandes d'aggravation introduites par les invalides de guerre.



COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	Lt-Col e.r. Servais BORBOUX 6690 VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE - Tél. 041/33 84 29
Vice-Président	Lt-Col Hre Gérard VAN NIEUWENHOVE Avenue de Nivelles, 15 1300 LIMAL - Tél. 010/41 90 03
Secrétaire-Trésorier	Poi CHARLIER Rue de Bierset, 51 4460 GRACE-HOLLOGNE - Tél. 041/33 68 60



1ChA Chef de Corps en lête

Photo J. BARRIER

Au cours des 25 MSA, ils ont marché plus de 3250 Km

RESISTE ET MORDS !



Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

- Affecter suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 14 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

**Prix de vente au détail:
85 F l'exemplaire**

**S'adresser
à sa section**

Membre de la Fraternelle?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 250 F et à 300 F maximum.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 200 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80 % des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

VERSEMENTS DE SOUTIEN pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

**Fraternelle
des Chasseurs Ardennais,
Arlon**

FOURNITURES

Les prix ci-après sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	85 F
Insignes petit format	85 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port non inclus)	430 F
(sans hure)	280 F
Hure béret	100 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:	
Décoration petit module (jusqu'à épuisement du stock 350,—)	600 F
Fixe-tuban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.

En cas de non distribution, retourner à 1300 LIMAL (WAVRE) 4 rue Achille Bauduin

